



Ceci est une communication marketing destinée aux investisseurs professionnels. Ce n'est pas un document contractuel. Veuillez-vous référer au Prospectus, au DIC PRIIPs et aux comptes les plus récents. Lazard Frères Gestion ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations contenues dans ce document.

### Pourquoi les actions européennes ?

Les actions européennes sont attractives pour leur diversification sectorielle et géographique. Dans ce marché, nous trouvons des titres de haute qualité, caractérisés par une rentabilité pérenne (ROCE<sup>1</sup> > WACC<sup>2</sup>), un faible endettement et une solide génération de trésorerie, offrant ainsi des opportunités d'investissement solides.

### Pourquoi Lazard Frères Gestion ?









Avec plus de 760 millions d'euros<sup>3</sup>, Lazard Equity SRI, géré par Axel Laroza depuis sa création en 2001, investit dans des titres de qualité de la zone euro (10% Europe ex-Euro max.), exposés à l'économie mondiale. Il combine une gestion « Best in Class » et une analyse fondamentale rigoureuse, offrant une solution « tout terrain ».

### Pourquoi maintenant ?

Les marchés actions européens se négocient à leur niveau médian ou en dessous, contrairement au marché américain. L'écart de valorisation entre l'Europe et les États-Unis, basé sur le ratio P/E *forward* à 12 mois, est à son plus haut niveau depuis 34 ans, et concerne presque tous les secteurs.

Une équipe de gestionnaires/analystes spécialisés par secteur

Encours Actions Europe Large Caps<sup>3</sup> : **6,8 Mds €**

 Thomas Brenier Directeur Actions	 Axel Laroza Gestionnaire du fonds	 Scander Bentchikou	 Maxime Bon	 Arnaud Brossard	 Emilie Brunet-Manardo	 Stanislas Coquebert de Neuville	 Héloïse Rabasse
--	---	---	---	--	---	--	--

Automobile Actons nordiques	Biens industriels Matériaux de construction	Banque Assurance Immobilier	Utilities Actons nordiques	Technologie Médias	Énergie Distribution Biens Industriels	Chimie Alimentation Biens de conso.	Télécoms Santé
--------------------------------	--	-----------------------------------	-------------------------------	-----------------------	--	---	-------------------

Source : Lazard Frères Gestion.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée.

<sup>1</sup> ROCE : Retour sur capitaux employés. Rapport entre le résultat opérationnel et la valeur comptable de l'actif immobilisé (Immobilisations corporelles, incorporelles et BFR)

<sup>2</sup> WACC : Coût moyen pondéré du capital. Moyenne pondérée du coût de la dette et du coût des fonds propres pour une entreprise donnée. Ce coût peut varier en fonction du risque spécifique de l'entreprise, des taux, du niveau de marché.

<sup>3</sup> Au 31 décembre 2024.



## Une approche fondamentale, pionnier dans l'investissement responsable

Lazard Equity SRI est un fonds pionnier dans l'investissement responsable, étant l'une des premières Sicav françaises à adopter ces principes. Le fonds repose sur un processus d'investissement transparent et exigeant, structuré en deux piliers : un pilier extra-financier axé sur la gouvernance, le capital humain et l'environnement, et un pilier financier visant à sélectionner des entreprises avec une rentabilité pérenne, une croissance élevée et une valorisation attractive.

## Un portefeuille d'entreprises européennes, exposées à l'économie mondiale

Les entreprises que nous sélectionnons sont européennes, mais leur chiffre d'affaires est mondialement réparti : 34% des Amériques, 46% de la région EMEA et 20% de la région Asie-Pacifique<sup>2</sup>. Cette diversification géographique offre de multiples opportunités de croissance et réduit les risques liés à une seule région économique.

## Un positionnement légèrement plus défensif et une sélection de titres de haute qualité

Aujourd'hui, notre stratégie privilégie un positionnement légèrement défensif et des titres de haute qualité. Le portefeuille est surexposé à l'assurance, au bâtiment, à la santé et à la technologie, et sous-pondère les secteurs cycliques comme la consommation discrétionnaire et l'industrie. Nous équilibrons titres « growth » et « value » avec un léger biais défensif.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Ces performances sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la durée de placement recommandée. Source : Lazard Frères Gestion.

<sup>1</sup>Définition de l'univers ESG : 25% des entreprises les moins bien notées sont exclues du calcul de la note de l'Univers ESG, mais restent éligibles à l'investissement. Les entreprises visées par les exclusions normatives et sectorielles requises par la V3 du Label ISR sont également exclues du calcul de la note de l'Univers ESG et ne sont pas éligibles à l'investissement. <sup>2</sup> Au 31 décembre 2024.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT | ACTIONS DE LA ZONE EURO  
(EURO STOXX : ~ 300 TITRES)

1

### ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

NOTE ESG FONDS > NOTE MOYENNE DES 75% D'ENTREPRISES LES MIEUX NOTÉES DE L'UNIVERS ESG<sup>1</sup>

% DES ENTREPRISES LEADERS EN RH ≥ 80%

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS LA VALORISATION

2

### ANALYSE FINANCIÈRE

#1 RENTABILITÉ

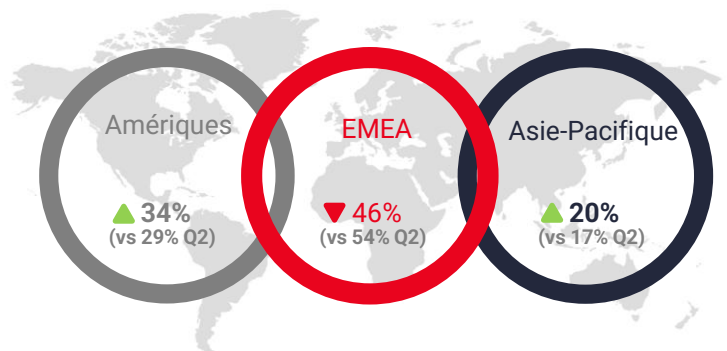
#2 CROISSANCE

#3 VALORISATION

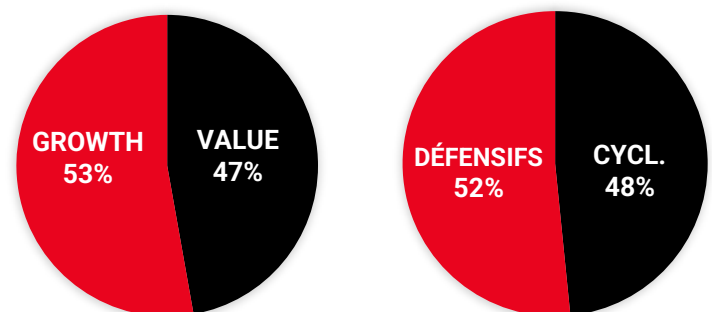
3

### PORTEFEUILLE | ENVIRON 45 VALEURS

## Exposition géographique du CA des sociétés du portefeuille<sup>2</sup>



## Répartition du portefeuille<sup>2</sup>



## Gestionnaire du fonds



**23** ans  
d'ancienneté  
dans la société  
de gestion

**Axel Laroza**  
Gestionnaire/Analyste  
Europe

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : EURO STOXX exprimé en Euro, dividendes ou coupons nets réinvestis, grâce à une politique active d'investissement socialement responsable effectuée sur la base de critères financiers, sociaux, sociétaux, environnementaux et de gouvernance.

### À L'USAGE EXCLUSIF DES PROFESSIONNELS DE LA FINANCE.

L'opinion exprimée ci-dessus est datée de janvier 2025 et peut évoluer. Ce document n'a aucune valeur précontractuelle ou contractuelle. Il est remis à son destinataire à titre d'information. **Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.** La valeur des investissements et le revenu qu'ils génèrent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne recouvriez pas l'intégralité du capital que vous avez investi.

Il comporte des analyses ou des descriptions établies par Lazard Frères Gestion SAS sur la base d'informations générales et de données statistiques historiques provenant de sources publiques. Ces informations sont fournies à titre indicatif et ne constituent en aucun cas une garantie de performance future. Ces analyses ou descriptions peuvent être sujettes à interprétation en fonction des méthodes utilisées. En outre, les instruments ou valeurs décrits dans ce document sont soumis aux fluctuations du marché et aucune garantie ne peut être donnée quant à leur performance ou leur évolution future.

Les analyses et/ou descriptions contenues dans ce document ne doivent pas être interprétées comme des conseils ou des recommandations de Lazard Frères Gestion SAS. Ce document est une promotion financière et ne constitue pas une recommandation d'achat ou de vente, ni un conseil en investissement ou une incitation à investir dans les instruments ou valeurs qui y sont mentionnés. Les décisions d'investissement doivent être basées sur l'examen de toutes les documentations du fonds, les décisions d'investissement finales ne doivent pas être prises sur la seule base de cette communication. Lazard Frères Gestion se réserve le droit de retirer ce fonds de la commercialisation à tout moment et sans préavis.

Toute méthode de gestion présentée dans ce document n'est pas une approche exclusive et Lazard Frères Gestion SAS se réserve le droit d'utiliser toute autre méthode qu'elle jugera appropriée.

En outre, certains services fournis et/ou investissements décrits dans le présent document peuvent présenter des risques particuliers et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs. Il appartient donc à toute personne de mesurer de manière indépendante les risques attachés à ces services et/ou investissements avant tout investissement. Par ailleurs, toute personne souhaitant investir dans les organismes de placement collectif (OPC) mentionnés dans le présent document doit se référer au DIC PRIIPS tel que défini par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) disponibles sur le site [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr) ou sur simple demande auprès de Lazard Frères Gestion SAS.

Ces présentations sont la propriété intellectuelle de Lazard Frères Gestion SAS. Le contenu du présent document est confidentiel et ne doit être divulgué qu'aux personnes auxquelles il est destiné.

France : Les informations contenues dans ce document n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante ou d'un audit par les commissaires aux comptes des OPC concernés.



## PRINCIPAUX RISQUES

**Risque de perte en capital** : L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire** : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

**Risque action** : La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

**Risque lié à la capitalisation** : Sur les valeurs de petites et moyennes capitalisations le volume des titres traités en bourse est réduit, les mouvements de marchés peuvent donc être plus marqués que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut baisser rapidement et fortement.

**Risque de liquidité** : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles l'OPC peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

**Risque de contrepartie** : Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

**Risque de taux** : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

**Risque lié aux instruments financiers dérivés** : Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

**Risque de durabilité** : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

**Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques** : Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

**Échelle de risque** : L'exposition au marché actions explique la classification du fonds dans cette catégorie. Les données historiques utilisées pourraient donner une indication peu fiable du profil de risque futur du fonds. Il n'y a aucune garantie que la catégorie indiquée reste inchangée et la classification est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

